



SDMB
Rue Caroline 16
1003 Lausanne

Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Date: 23 mai 2022 Lieu: Rue Caroline 16

Présence:

- Monique Jaccard (vérificatrice de compte et membre)
- Pascal Kotté (USL)
- Coralie Germond (vérificatrice de compte)
- Tito Wendenburg (membre)
- Patrick Graber (membre)

Ouverture de l'assemblée

Salutations et présentation des participants: Les personnes présentes se sont identifiées. Le procès-verbal est tenu par EGE, tandis que PGR se chargera des présentations des rapports.

Les absents qui se sont excusés sont les suivants: famille Huguenin, Janine Overnay, Nicole Graber. Veuillez noter cette correction dans l'ancien procès-verbal.

Les nouveaux statuts

La discussion sur la motion des statuts a débuté, mettant en évidence la problématique de la faible participation des membres pour un sujet aussi important. Il a été rappelé que l'élection ne peut pas se faire conformément aux anciens statuts.

Un vote a été effectué pour valider les statuts ce soir, avec le résultat suivant:

- Non: 2 votes
- Oui: 1 vote
- Abstention: 1 vote

Il a été proposé de soumettre une circulaire aux membres avec l'avis de l'assemblée générale concernant les statuts.

Les corrections des nouveaux statuts ont été réalisées dans un autre document. Des questions ont été soulevées concernant l'utilisation du terme "société" ou "association" dans le texte. De plus, il a été question de la pertinence du terme "bureau" pour la commission en charge

PV 2021

La correction du PV de l'année 2021 a été apportée pour rectifier l'orthographe de Janine Overnay.

Ensuite, le procès-verbal de l'année 2021 a été soumis à l'adoption, avec le résultat suivant:

- Oui: 3 votes

Rapport du comité

Le rapport de l'année 2021 a été présenté, en utilisant l'édition du journal "Coutzet" 79 Hors Série par PGR.

Le rapport financier

Le rapport financier a été abordé, mettant en évidence la complexité de la situation financière. Il a été chaleureusement remercié:

- La patience des vérificatrices
- La générosité des membres

Les autres ressources mentionnées incluent:

- La réserve en immobilisation (meubles, matériel, salle)
- La location de la salle

Aucun budget n'a été présenté pour l'année 2022-2023.

La validation des comptes a donné le résultat suivant:

- Oui: 3 votes

ALN est arrivé(e), portant le nombre de voix à 4.

Les vérificatrices ont été validées par l'assemblée générale avec le résultat suivant:

- Oui: 4 votes

Le comité a été déchargé de ses responsabilités avec le résultat suivant:

- Oui: 4 votes

Cotisation annuelle:

Proposition du comité: 40.-

- Oui: 4 votes

Proposition de l'assemblée générale: 50.-

- Oui: 1 vote
- Non: 4 votes

Proposition de l'assemblée générale:

- Cotisation de soutien à partir de 100.-
- Mettre en valeur les déductions d'impôt (est-ce que cela signifie redemander le statut d'intérêt général?)

Clôture à 22h.